

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

ABONNEMENTS :
SUISSE, Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
ÉTRANGER, Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Compte de chèques postaux : **II C. 58**
H Joindre 20 ct. en timbres poste H
à toute demande de changement d'adresse

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :

Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acaclàs
TÉLÉPHONES : Rédaction N° 31, Administration et Annonces N° 2.52

ANNONCES  **RÉCLAMES**
le mm. ligne ou son espace
8 ct. Canton 20 ct.
10 ct. Suisse 30 ct.
10 ct. Etranger 30 ct.
AVIS mortuaires (2 col.) 20 ct.
Compte de chèques postaux **II C. 500**

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la gare et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Pourquoi pas ?

Le *Courrier de Sion*, après d'autres journaux, pousse des cris d'effraie, à l'idée qu'un socialiste entrera peut-être au Conseil fédéral.

Nous ignorons bien entendu les intentions des groupes nationaux du Parlement fédéral, mais, en ce qui nous concerne personnellement et sans par là engager le parti libéral-radical valaisan, c'est avec une très grande satisfaction que nous enregistrons ce changement dans notre pouvoir exécutif.

On doit tout d'abord constater que le parti socialiste suisse représente un nombre imposant d'électeurs et qu'il a actuellement le plus fort effectif en Suisse.

Continuer à écarter du pouvoir une notable fraction de la population, c'est la maintenir dans l'opposition.

Nous avons la conviction intime que si lors de la retraite de M. Haab, M. Klœti, maire de Zurich, était entré au Conseil fédéral, nous ne nous trouverions pas dans la situation politique actuelle.

Lorsqu'un pays se trouve dans un tournant difficile, il a besoin de toutes ses valeurs ; c'est ainsi qu'on a vu se former dans des pays voisins des ministères d'union nationale se donnant pour but de rétablir la situation financière ou économique.

Eloigné du pouvoir, le parti socialiste n'encourt aucune responsabilité dans la direction des affaires ; il entraîne derrière lui tous les mécontents, tous ceux qui désirent quelque chose de nouveau et qui, justement, ont mis leurs espoirs en lui, parce qu'il n'a jamais eu à prendre de décision.

Si M. Klœti s'était trouvé sur le banc du Conseil fédéral, il aurait fait comprendre à son parti les difficultés de l'heure, et combien, dans un pays comme le nôtre, composé d'agriculteurs, d'ouvriers, d'industriels, à intérêts souvent différents, il est difficile de trouver la solution qui convienne à la majorité, si ce n'est à tous...

Le parti socialiste suisse est composé, comme tous les partis, d'une aile droite et d'une aile gauche ; les extrémistes qui se rapprochent des communistes avec lesquels ils ont même constitué ici et là un front commun, ne sont pas la majorité ; leur récent congrès l'a démontré.

Parmi les modérés, il se trouve quantité de citoyens qui sont plus près comme idée et mentalité des groupes nationaux que de leur propre aile gauche.

En conséquence, donner des responsabilités au parti socialiste, c'est l'obliger à mettre la main à la pâte, à apporter son concours à l'immense œuvre qu'aura à accomplir le Conseil fédéral pour redresser la situation ; c'est surtout réaliser la réorganisation financière et économique de la Confédération avec l'appui de tous les grands partis et non contre l'un d'eux.

Le rédacteur du *Courrier*, lui, voit dans l'entrée d'un socialiste au gouvernement, un signe de faiblesse, « une éclatante manifestation de l'impuissance et de la désuétude dans lesquelles sont tombés les partis historiques ».

Si nous admettons son raisonnement et l'appliquons — par analogie — au canton, nous devons en déduire qu'en Valais le parti conservateur-catholique, en accaparant les 5 fauteuils du Conseil d'Etat, n'est pas tombé dans l'impuissance et la désuétude !

Nous nous demandons, dès lors, ce qu'il faut à notre confrère pour qu'il croie à la dégénérescence d'un parti !

Les journaux du Haut-Valais, tout spécialement les *Walliser Nachrichten* et les *Walliser Bote*, n'ont pas précisément — quoique conservateurs — les mêmes conceptions que le rédacteur du journal conservateur progressiste de Sion.

Ce sont eux qui, comme le relevait le *Nouvelliste* de mardi, ont parlé de favoritisme et de corruption ; et, comme ils sont représentés au sein du gouvernement, qu'ils connaissent ainsi mieux que les radicaux tout ce qui s'y passe, et puisqu'aucun procès n'est venu les obliger à poser leur plume, il faut croire qu'il y a quelque chose de vrai.

L'Assemblée fédérale qui aura à élire le nouveau Conseil fédéral aura eu le temps d'examiner l'horizon politique.

Si, comme nous l'espérons, elle se propose de faire entrer au gouvernement un socialiste, il est bien entendu qu'elle exigera auparavant que le représentant de l'extrême-gauche ne soit pas lié par un mandat impératif, qu'il soit partisan de la défense nationale et adversaire de la dictature du prolétariat.

Restera à voir quelles seraient les conséquences pour la représentation des autres partis de cette décision.

Mr.

La Société d'Histoire à Riddes

(De notre envoyé spécial)

Jupiter pluvius, irrité contre la nature entière, accueillait par des trombes d'eau, dimanche dernier, les amis de l'histoire qui se réunissaient dans le bourg de Riddes pour leur assemblée annuelle d'automne. Aussi, ceux qui étaient arrivés un peu avant l'heure trouvèrent-ils un asile de tout repos contre l'inclémence du ciel, dans les souterrains accueillants et combien agréables du Montibeux et des frères Maye.

La séance s'ouvrit très exactement à 14 heures dans la Grande Salle de la Société de musique, sous la présidence toujours alerte de M. le Dr de Cocatrix, qui dirige les destinées de la Société d'histoire du Valais romand. Le public de la localité était accouru fort nombreux, et la salle était comble. Dans son discours présidentiel, M. le Dr de Cocatrix remercia les autorités locales du bon accueil fait à la Société, l'autorité religieuse, et adressa un cordial salut de bienvenue à la population de Riddes.

Comme toujours, nous avions des amis vaudois, dont M. Laeser, député et rédacteur de la *Revue* ; le gouvernement était représenté par M. le préfet Thomas. Noté la présence également de M. le Dr Besse, originaire de Riddes, et professeur à l'Université de Genève. Après avoir retracé l'activité de la Société, M. le président rappelle le vingtième anniversaire de la fondation de celle-ci, à Monthey, en 1915. Tous les membres fondateurs ont disparu. La lecture du rapport présidentiel terminée, la parole est donnée au premier des conférenciers, M. Meizoz, président de Riddes.

Pour son coup d'essai, M. le président Meizoz s'est révélé pleinement à la hauteur de sa tâche, qui n'était pas petite, consistant à faire revivre le passé de Riddes dès ses plus lointaines origines. M. Meizoz a mis sur pied un travail important et intéressant, que nous aurons le plaisir de lire dans les *Annales valaisannes*, l'organe de la Société. Le nom de Riddes apparaît pour la première fois dans les chartes vers 1040 déjà. Son histoire n'est pas très mouvementée ; M. Meizoz exhume des documents pittoresques qui en disent long sur le caractère entier des gens de Riddes d'autrefois, assez durs de tête, dans leurs démêlés avec les Nendards, ou les gens d'Isérables, leurs voisins pas toujours commodes non plus. Le conférencier nous a fait également revivre l'exploitation à Riddes du minerai provenant de la région du Vacheret (près du lac des Vaux) où l'on extrayait du plomb argentifère. — Cette industrie a été abandonnée vers 1861 —, ainsi que le fameux procès de la Forêt Verte, qui a duré plus d'un siècle et vient de se liquider il y a quelques années. Le travail de M. Meizoz fut très applaudi. Disons que lui-même, en qualité de président de la commune, a souhaité la bienvenue aux congressistes.

M. Marc Fournier, Rd curé de la paroisse, nous entretint à son tour, brièvement, sur la paroisse de Riddes. A une époque très reculée, les gens de Riddes allaient aux offices à Martigny. Puis, après la constitution de l'église de St-Laurent, de

Saillon, Riddes, ainsi qu'Isérables et Leytron, relevaient de cette cure. C'est un antique sanctuaire que celui de St-Laurent, de Saillon, construit primitivement hors des murs. Des ruines apparaissent encore près de la chapelle de St-Laurent, à mi-chemin entre Saillon et Leytron. Il était connu au XI^{me} siècle. Les Bénédictins de St-Pierre-de-Clages desservaient au XI^{me} siècle, le bourg de Riddes, qui se sépara définitivement de l'église-mère de Leytron. La question des redevances n'a même trouvé une solution définitive que ces dernières années.

M. le chanoine Jules Gross, de la maison du St-Bernard, est notre écrivain le plus connu actuellement et justement apprécié. S'il a mené à bien de nombreuses œuvres littéraires et d'imagination, il n'a pas dédaigné la sévère discipline de l'historien. A preuve son ouvrage sur l'Hospice du Grand St-Bernard. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il est aussi un émule de M. l'abbé Mermet. Il découvre beaucoup de choses cachées ou disparues, avec son pendule, et même des tombes préhistoriques. Est-ce son violon d'Ingres, ce fameux pendule métallique ? Toujours est-il que M. Gross nous a fait une très intéressante causerie sur la radiesthésie mise au service de la préhistoire et des possibilités et moyens que cette science encore mal connue ou méconnue — j'entends la radiesthésie — peut offrir pour de telles recherches. Souhaitons donc la voir appliquer, pour le plus grand profit de notre musée de Valère.

M. J.-B. Bertrand devait clôturer la série des conférences par un important travail sur les débuts de la Jeune Suisse en Valais, dont le centenaire ne peut passer inaperçu. Cette attitude était extrêmement intéressante et redresse bien des préjugés que d'aucuns nourrissent encore contre ce mouvement qui nous valut la fin de la suprématie du Haut-Valais sur le Bas-Valais et créa l'unité au sein du canton. Vu l'étendue de la matière, nous nous proposons d'y revenir et de résumer cette conférence dans un prochain article.

Il était tard et M. le Dr de Cocatrix leva la séance publique après avoir remercié les conférenciers. On liquida ensuite des questions administratives, dont la plus importante tend à élargir le comité, et à le porter à 11 membres, éventuellement 15, de façon que chaque région y soit mieux représentée. Puis l'on se quitta, par la nuit déjà noire. Très bonne journée pour l'Histoire.

La partie récréative devait reprendre en attendant les derniers trains. Notre ami M. Camille Morand, grand vigneron devant l'Eternel, nous devait refaire les honneurs du Montibeux. L'accueillant « carnizot » de MM. Léon Maye-Remondeulaz allait nous retener à son tour autour d'excellentes bouteilles. *Bis repetita placent* ! Puis une joyeuse raquette au Buffet de la Gare couronnait le tout, cependant que dehors, *Jupiter pluvius* continuait ses frasques. Mais c'était peine perdue.

Nos remerciements à M. Meizoz et à la commune de Riddes pour ce cordial accueil. Z.

Le régime des sanctions et ses effets

On peut être pour ou contre l'entreprise italienne en Afrique, comme on fut pour ou contre l'invasion du Transvaal par les Anglais. L'une et l'autre de ces expéditions coloniales ne sont d'ailleurs pas sans rapport à divers égards, à la différence près que les Anglais n'avaient pas besoin de cette riche région pour y loger le trop-plein de leur population, mais n'agissaient qu'en vertu d'un esprit de lucre connu depuis longtemps. Il n'entre pas dans notre idée de prendre parti pour l'action armée décidée par M. Mussolini, cette dernière étant dictée par toutes sortes de considérations qu'il serait fastidieux d'analyser. Mais il convenait de mettre d'emblée toute chose au point, à une heure où les Anglais se posent en champions du droit et de la liberté des peuples de disposer d'eux-mêmes.

Le régime des sanctions est en voie d'application depuis le 18 novembre et l'on peut dire que son premier résultat a été de faire se replier sur lui-même, farouchement, un peuple vigoureux prêt à se défendre envers et contre tous. Les illustrés publient des photos d'enfants italiens apportant leurs jouets et de riches familles se dépouillant de leurs bijoux ou de leurs trésors artistiques pour alimenter la caisse de l'Etat et permettre au pays de se ravitailler contre paiement comptant. Les Italiens, répondant à l'appel du Duce, sont prêts à tous les sacrifices et l'on peut être certain qu'ils iront jusqu'au bout dans la lutte qu'ils ont entre-

prise et dans laquelle leur honneur est avant tout engagé. Ils vaincraient, ou bien alors M. Mussolini tombera sur la brèche et ce sera l'anarchie avec tout son cortège de ruines qui s'abattra au sud des Alpes. De toute façon, le peuple qu'on essaie d'encercler aujourd'hui dans une tenaille d'acier se souviendra et gardera à l'égard de ceux qui veulent entraver la réalisation de ses destinées une rancœur profonde.

Dans la pratique, il n'est pas encore possible de préciser jusqu'à quel point l'Italie souffre des difficultés d'approvisionnement qu'on lui a suscitées. Le problème du ravitaillement en pétrole, capital au point de vue des opérations militaires, a été renvoyé à une date ultérieure et l'on a fait assaut de diplomatie pour savoir qui prendra la première initiative dans le sens de l'embargo que souhaitent les Anglais. En somme, la seule grande entrave qui affecte l'Italie réside dans le manque de possibilités d'obtenir en suffisance les devises étrangères. Or, il n'est pas certain encore que tous les grands pays exportateurs suivent le mot d'ordre et refusent de prêter à l'Italie. En ce qui concerne les sanctions proprement dites, on apprendrait tout récemment que la Belgique avait refusé la livraison de certaines matières en vertu des décisions prises à Genève et que des industriels anglais se seraient empressés de « combler le vide » et de s'emparer « en dessous » d'un marché intéressant. Ainsi vont les choses, et le régime des

sanctions a excité des appétits de contrebande qui ne seront pas sans enrichir des particuliers et des entreprises sur l'activité desquels les gouvernements s'efforceront de fermer les yeux.

Pour les nations honnêtes, il aura le seul effet, ainsi que nous l'avons signalé, de les priver de débouchés précieux à une heure où les transactions internationales sont déjà gênées par toutes sortes de barrières. Encore une fois, ce seront en toute vraisemblance les petits pays qui payeront la casse, car les principales puissances trouveront bien, d'une façon ou d'une autre, le moyen de se faire pardonner leur attitude d'aujourd'hui.

En présence de cette situation ambiguë et dont l'issue est fort incertaine, on est assurément forcé d'admettre que les méthodes d'équilibre et de raison adoptées par M. Pierre Laval se justifient pleinement. Dans le conflit italo-éthiopien il faut considérer le présent et l'avenir, établir la discrimination entre les intérêts particuliers de la Grande-Bretagne et le bien supérieur de l'Europe et bien se représenter que le sort de l'Italie peut modifier de fond en comble, suivant l'évolution des événements, les relations entre les peuples de notre ancien continent. Les Anglais ont le droit d'apprécier les faits sur d'autres bases. Pas nous.

Nous répétons encore qu'il ne s'agit point ici de définir la question de légitimité et de droit, mais de juger les gens et les choses tels qu'ils apparaissent en réalité. (La Gruyère)

Revue mondiale

L'Angleterre se prononce pour l'embargo sur le pétrole

A moins qu'un règlement du conflit n'intervienne

Le Conseil des ministres anglais, sans arrêter définitivement son attitude, ce qui sera fait ultérieurement, s'est prononcé en principe en faveur de l'imposition de l'embargo sur le pétrole fourni à l'Italie, si d'ici le 12 décembre un règlement pacifique du conflit italo-éthiopien n'est pas en vue.

Un emprunt de 300 millions de livres

Le gouvernement britannique a décidé, au cours de sa réunion de lundi, de procéder mercredi à un emprunt de 300 millions de livres sterling destiné aux besoins de la défense nationale. Cette émission sera faite en deux tranches.

Une entrevue Laval-Hoare

On attache une réelle importance, dans les milieux français, à la rencontre qu'auront, samedi prochain, M. Laval et sir Samuel Hoare au cours de l'arrêt que le secrétaire d'Etat au Foreign Office, se rendant en Suisse pour se reposer, fera à Paris. On pense généralement que les échanges de vues franco-anglais de samedi prochain porteront essentiellement sur la question éthiopienne et seront orientés vers la recherche d'une base d'arrangement susceptible de mettre fin aux hostilités en Afrique orientale, en même temps qu'au développement des sanctions.

EN ETHIOPIE

Les troupes évacuent Harrar

Le ministre des affaires étrangères d'Ethiopie, M. Herrouy, a envoyé au secrétaire général de la S. d. N., le télégramme suivant :

« J'ai l'honneur de faire connaître à V. E. que S. M. l'empereur, dans le but d'épargner à la population civile (femmes, enfants, vieillards non combattants) et ainsi qu'aux étrangers résidant à Harrar les effets d'un bombardement aérien possible, vient de décider que toutes les troupes éthiopiennes devront quitter immédiatement cette ville et que celle-ci sera uniquement destinée à recevoir les blessés du front de l'Ogaden et du sud et ne servirait, en aucune façon, à un but militaire quelconque. »

Je prie en conséquence V. E. de bien vouloir communiquer à tous les Etats membres de la S. d. N. cette décision que vient de prendre mon auguste souverain et qui a été exécutée par les autorités compétentes. »

Dans la Chine du Nord

Une conférence, à laquelle assistait notamment le ministre de la guerre du gouvernement de Nankin, a eu lieu à Pao-Ting-Fou. Cette conférence avait pour but d'élaborer un plan susceptible de donner satisfaction aux Japonais en ce qui concerne le contrôle des cinq provinces du nord de la Chine. Ce plan comporterait la formation d'une organisation qui serait dénommée « Conseil politique septentrional de la République chinoise » et jouirait d'une indépendance considérable. Il engloberait les cinq provinces du Hopei, du Chahar, du Suiyuan, du Chantoung et du Chan-Si, qui cependant demeureraient dans le cadre de la République chinoise.

Valais

Une manifestation à encourager

La première quinzaine de l'étalage, à Martigny

Les temps sont difficiles pour chacun actuellement, mais tout particulièrement pour les commerçants, qui ressentent le besoin de tentatives heureuses leur permettant de grouper ou de réaliser leurs nécessités d'actions suggestives envers le public. C'est pourquoi la « première quinzaine de l'étalage à Martigny » a été bien accueillie de chacun.

Cette manifestation d'un genre inédit à Martigny, prévoyait un double but : 1) encourager les commerçants à faire un effort spécial pour améliorer leurs étalages ; 2) provoquer l'attention du public afin de créer si possible un mouvement d'affaires utile au commerce en général.

Comme la presse l'a annoncé, 54 vitrines ont été inscrites et portent l'affiche officielle : la bande jaune avec le No d'ordre de l'étalage.

Une cinquantaine de vitrines présentent, accompagné de la question-concours, l'objet offert au public par le commerçant. Il y a là des articles variés, utiles ou plaisants, d'une valeur réelle.

Les temps sont difficiles pour les commerçants, disions-nous au début de ces lignes. C'est une raison particulière pour que la population de Martigny et environs apprécie à sa juste valeur l'effort considérable fourni par une bonne partie du commerce martignais pendant la première quinzaine de l'étalage pour offrir dans le cadre d'étalages soignés et suggestifs de tels cadeaux.

En attendant que le jury chargé de classer les vitrines fasse connaître le résultat de ses délibérations, que chacun regarde les nombreuses vitrines portant l'affiche caractéristique et participe au concours de l'objet offert, avant la clôture de cette compétition qui aura lieu irrévocablement le 15 décembre 1935.

Rappelons à nos lecteurs que chaque participant tient à la disposition du public les formulaires du concours, ouvert à chacun sans aucune obligation d'achat.

Conseils au public

Lire attentivement le règlement de concours de l'objet offert (voir verso du bulletin de participation) et s'y conformer. Personne n'est obligé de répondre à toutes les questions, mais chacun peut le faire en comptant sur le hasard pour... trouver la solution.

Avis aux commerçants

Le jury chargé de juger les vitrines passera de jour et dans la soirée, très prochainement. En conséquence, les commerçants qui n'ont pas retourné le bulletin indiquant dans quelle catégorie ils entendent figurer sont priés de le faire (le retourner d'ici jeudi à midi à Orell Fussli-Annonces, Martigny).

Eclairer, s. v. p. Les commerçants seront bien inspirés de laisser leurs vitrines éclairées jusqu'à 21 h. 30 ou 22 h.

Que paient les annonceurs ?...

Ce que les annonceurs paient, c'est le pouvoir d'achat des gens qui lisent la publicité.

Les lecteurs d'une revue ayant un tirage de 3000 exemplaires peuvent avoir plus de pouvoir d'achat que les lecteurs d'un journal tirant à 20-30 mille exemplaires.

Aucun annonceur, à moins que ses marchandises ne soient très bon marché, ne devrait prendre de la publicité en prenant en considération le chiffre de tirage seulement. Il devrait considérer avant tout le *pouvoir d'achat*.

La mesure de la valeur d'une publication est le pouvoir d'achat de ses lecteurs.

« Succès », revue d'organisation commerciale.

Un porc en voyage. — Un chauffeur de Bienne trouva près de Saxon, le jour de la foire de Martigny, à la tombée de la nuit, un porc seul sur la route ; avec son compagnon, le chauffeur du camion hissa l'animal sur le... siège et rentra à Bienne ; le lendemain, il annonça à la police sa trouvaille ; on abattit le porc et envoya ses 100 kilos de viande au propriétaire valaisan.

Saxon. — Recensement des porcs. — Alors qu'au recensement du 21 avril 1933, on comptait à Saxon 188 propriétaires de porcs possédant 368 têtes, le dernier recensement accuse 250 propriétaires avec un total de 600 porcs. Il est vrai que cette fois-ci le dénombrement a eu lieu en novembre, ce qui explique une partie de cette différence.

L'élevage porcin est néanmoins en augmentation sensible et si ce phénomène se produit dans les mêmes proportions sur tout le territoire de la Suisse, il ne faut pas s'étonner si la demande d'achat est moins forte et partant les prix moins élevés.

Cave coopérative de Sierre. — Dimanche, 590 des 714 membres de l'Association ont pris part à l'assemblée générale. Les comptes furent adoptés. Dans la formation du comité, M. Erasme Vocat remplace M. Léon Zufferey comme secrétaire.

CATAPLASME SINAPIS. TOUJOURS PRÊT!
Soulage rapidement rhumes, points de côté, douleurs

AUTOPLASME

VAILLANT

Pharmacies et drogueries. La pochette 50 ct. ; la boîte de 6 pièces fr. 3.—. — Echantillon à Maison Vincl, Genève-Accacias

† **Adrien Oreiller.** — On a conduit à sa dernière demeure Adrien Oreiller, de Villette, décédé à l'âge de 79 ans.

Adrien Oreiller s'était acquis une renommée qui dépassait les frontières cantonales ; il avait continué l'exploitation de la fabrique de sonnettes créée par son père il y a un siècle environ.

Membre fidèle du parti libéral-radical, le défunt s'était acquis l'estime de ses adversaires politiques grâce à ses qualités de travail, sa franchise et à son intelligence remarquable.

Que sa famille éprouvée veuille bien recevoir nos sincères condoléances.

On nous écrit de Bagnes :

Hier 3 décembre, une nombreuse assistance a accompagné à sa dernière demeure M. Adrien Oreiller, mort dans l'après-midi de dimanche après une dure maladie vaillamment supportée, à l'âge de 78 ans. Le défunt était fabricant de sonnettes et de ce fait bien connu dans tout le Bas-Valais ; il avait en outre pendant de nombreuses années voué une bonne partie de son temps dans des entreprises en bâtiments. Homme d'une grande serviabilité, jamais il n'aurait manqué une occasion de faire le bien, c'est d'ailleurs le témoignage qu'il lui a été donné à son ensevelissement.

M. Oreiller était un radical de vieille souche et un fervent mutualiste ; il était un des membres fondateurs de la Société fédérée de Bagnes.

Il a élevé une famille de 4 enfants dont 2 filles et 2 garçons auxquels vont nos sincères condoléances.

Vernayaz. — Après le cinquantenaire de l'Echo du Trient. — L'auteur du compte rendu de cette manifestation a complètement omis de signaler le remarquable discours de M. Rebord, président de la Collongienne, qui tint l'assemblée sous le charme de sa parole et qui sut trouver les termes élevés pour toucher au plus profond des cœurs tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre. Un merci spécial et chaleureux aux amis de Collonges.

Un membre passif de l'Echo du Trient.

Nendaz. — Jeunesse radicale. — Les membres de la société de Jeunesse radicale l'Avenir sont convoqués en assemblée générale pour dimanche prochain au café L. Lathion, à Basse-Nendaz, de suite après les offices. Ordre du jour : Comptes annuels ; renouvellement du comité ; divers. Présence indispensable. Le Comité.

Touring-club suisse. — La section automobile valaisanne nous communique le texte de la résolution que son Conseil d'administration a voté en séance du 30 novembre écoulé, au sujet de l'augmentation des droits de douane sur la benzine. Cette résolution a été adressée à tous les députés aux Chambres fédérales.

Le Conseil d'administration du Touring-club suisse, réuni le 30 novembre 1935, à Genève, en séance ordinaire, considère de son devoir d'attirer à nouveau l'attention des Chambres fédérales sur les répercussions néfastes que le nouveau relèvement des droits de douane sur la benzine, décrété le 25 juin dernier par le Conseil fédéral ne manquera pas d'avoir sur le tourisme et partant sur l'économie de notre pays.

Une diminution sensible de la consommation de benzine a déjà été enregistrée depuis la hausse des droits d'entrée. Une forte régression du trafic automobile et une diminution toujours plus accentuée de la consommation d'essence se produiront inévitablement à partir de 1936. Elles entraîneront un fléchissement immédiat des recettes fédérales et cantonales. En conséquence, le Conseil d'administration du T.C.S. insiste auprès des Chambres fédérales pour qu'elles n'admettent aucune proposition pouvant avoir d'aussi fâcheux effets.

M. de Cocatrix, conseiller d'Etat, malade. — On nous apprend de Sion que M. le conseiller d'Etat de Cocatrix, chef du Département des travaux publics, est malade.

Nos vœux de prompt rétablissement.

Le « Walliser Bote » annonce que dès maintenant il paraîtra trois fois par semaine.

La bonne source...

Si vous tenez à savoir ce qui se dit, ce qui se prépare et ce qui se fait, si vous voulez être informés avec une rigoureuse exactitude de toutes les idées qui sont agitées dans les parlements fédéral et cantonaux, de tous les projets qui y sont adoptés, et qui vous touchent directement, le « Confédéré » vous renseignera complètement et rapidement, grâce à ses correspondants qui suivent tous les débats. On s'abonne au « Confédéré », en s'adressant à son « Service des Abonnements », Martigny.

Monthey

La quinzaine de l'étalage

Appel de la Société de développement

Le concours de vitrines a réuni plus de 28 inscriptions ; c'est donc un succès. Le jury est composé de commerçants qualifiés établis hors du canton.

La Sté de développement fait appel à l'esprit de solidarité de tous les intéressés pour qu'ils démontrent les qualités de goût, de travail et d'ingéniosité du commerce montheyais.

Elle rappelle que c'est la maison Orell Fussli-Annonces seule qui a été chargée de cette organisation, dont le but est d'attirer à Monthey, pour y faire leurs achats, tous les habitants de la région.

Le Comité de la Société de développement de Monthey.

Martigny

Patinage

Les personnes, dames et messieurs, qui s'intéressent au patinage, sont priées de se trouver jeudi 5 courant, à 20 h. 30, au Tea-room de l'Hôtel Kluser.

Harmonie municipale

Ce soir, mercredi, répétition générale à 20 h. 30.

Match de reines à corne

Nous apprenons qu'un match de reines à corne sera organisé à Martigny, en avril prochain, par le Syndicat de la race d'Hérens.

Conférences gratuites

(Comm.) Des conférences gratuites de la Savonnerie Sunlight sur le RADION auront lieu le 5 décembre à 20 h. et le 6 décembre l'après-midi à 14 h. 30 et le soir à 20 h., à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny-Ville. Ces matinées et soirées seront toutes nouvelles dans leur genre et à part l'instructif, il y aura de l'amusement. Le programme est agrémenté de jolies productions-variétés, de films humoristiques et diverses autres attractions. Chaque personne reçoit une petite attention. L'entrée est libre, pas de consommation. Nous recommandons chaleureusement aux lectrices du Confédéré d'assister à ces matinées et soirées qui seront certainement très goûtées par le monde féminin de notre ville.

« La bande Monico » au Royal

On peut comparer ce film, animé par de jeunes acteurs, joué avec un naturel et une aisance impeccables, aux meilleurs bandes d'aventures criminelles venues d'Amérique. Le rythme vif des scènes, la gaieté et la nouveauté des « gags », la justesse du dialogue direct et vrai, le trait juste et humain font de *La bande Monico* le premier bon film d'aventures dans un genre où les Américains se sont illustrés.

« *La bande Monico* est un très bon film, bien composé, bien joué. C'est une œuvre tout à fait remarquable. » (Paul Reboux, Paris-Midi).

« *La bande Monico* est un film alerte, jeune et d'un pittoresque qui amuse presque constamment. » (René Jeanne, Le Petit Journal).

« Ce film est excellent à un point que vous n'imaginez même pas. Il est vivant, amusant, il est neuf. Il est interprété par un trio de jeunes acteurs qui sont frais, naturels, charmants : Danielle Darrieux, Pierre Mingand et Raymond Galle. » (Odette Pannetier, Ric et Rac).

Pour les vigneron

Écoulement des vins indigènes

M. Paschoud (rad., Vaud) vient de déposer sur le bureau du Conseil national le texte de l'interpellation suivante :

« Depuis longtemps les producteurs de vins et les commerçants en vins du pays examinent les voies et moyens d'assurer l'écoulement régulier des récoltes de vins indigènes. De divers côtés, on a envisagé, à ce propos, un système subordonnant l'octroi de permis d'importation à l'achat, par les importateurs de la production indigène.

Le Conseil fédéral est-il disposé à assurer la mise en œuvre d'urgence, et pour le 1er janvier 1936, en tout cas, de ce système capable de résoudre, d'une manière permanente, le problème de l'écoulement des vins du pays et de porter remède à la situation, de jour en jour plus difficile, des vigneron suisses ? »

L'interpellation est signée des six députés radicaux vaudois, en outre de MM. Bossi (rad. Tessin), Lachenal et Rochaix (rad. Genève), Crittin (rad. Valais), Fauquier et Favrod-Coune (lib. Vaud), Krugel (lib. Neuchâtel), Troillet et Germanier (cons. Valais).

Chambres fédérales

Conseil national

Ouverture de session

C'est devant une assemblée attentive et le Conseil fédéral au grand complet, que M. Walther, cons. lucernois, et doyen d'âge, ouvrit la séance au Conseil national par le discours d'usage. Faisant allusion aux difficultés de l'heure, il montra la nécessité pour le Parlement de contrôler le Conseil fédéral, mais aussi de collaborer à son œuvre constructive. Il déplore l'esprit négatif qui règne dans le pays et qui veut rendre un gouvernement, dont la tâche est semée d'embûches, responsable de toutes les difficultés. Chacun a donc le devoir de restaurer la confiance sans quoi la forme démocratique de nos institutions se trouvera menacée.

La vérification des pouvoirs

Le Conseil entendit un rapport de M. Germanier, qui propose de valider toutes les élections, sauf celles de Soleure, du Tessin et de St-Gall contre lesquelles des recours ont été déposés. L'orateur fait en outre allusion au cas de M. Stucki qui, élu dans le canton de Berne, n'en reste pas moins au service de la Confédération. Toutefois, bien qu'aucune plainte n'ait été déposée, la commission a tenu à examiner son cas. Elle est arrivée à la conclusion qu'on ne saurait le qualifier de fonctionnaire, son engagement étant uniquement basé sur le droit privé. Ce point de vue est appuyé tout à tour par MM. Saxer, radical st-gallois, Rais, radical neuchâtelais, et Obrecht, conseiller fédéral. Celui-ci montre que M. Stucki a donné sa démission de fonctionnaire avant de savoir qu'on lui offrirait un mandat parlementaire ; par ailleurs, il est indispensable à l'heure actuelle de conserver au gouvernement un collaborateur aussi précieux.

MM. Dicker, socialiste genevois, et Duttweiler ne sont point de cet avis et invitent l'intéressé à choisir entre ces deux fonctions incompatibles.

Finalement, aucune proposition d'invalidité n'étant présentée, on passe à l'assermentation des députés, à l'exception de ceux des cantons de St-Gall, Tessin et Soleure, dont les élections sont contestées.

Election du président

On passe alors à l'élection du président. M. Reichling, agrarien zurichois, est élu par 116 voix contre 32 bulletins blancs et 12 suffrages épars.

Séance de mardi 3 décembre

Le budget des C. F. F.

Le Conseil national a examiné le budget des C. F. F. pour 1936. Ainsi que l'expliquèrent les rapporteurs MM. Gogerat (lib. Vaud) et Keller (rad. Argovie), le budget accuse toujours un déficit de 70 millions. Aussi s'impose-t-il de prendre des me-

sures énergiques pour réduire encore les dépenses. A cet effet, la commission a introduit dans l'arrêté approuvant le budget un article prévoyant que les crédits ne pourront être dépensés que dans la mesure où ils sont absolument nécessaires pour remplir la tâche des chemins de fer dans les limites de la plus stricte économie. En outre, le Conseil fédéral est chargé d'édicter les mesures nécessaires afin que l'administration des CFF réduise les dépenses au strict minimum compatible avec l'exécution de ses tâches.

M. Aeby (cons. Fribourg) remarqua que chaque année un promet une réorganisation, mais que les budgets nouveaux ressemblent toujours comme des frères à ceux qui les ont précédés.

M. Joss (agr. Berne) ne croit pas qu'il soit possible de redresser la situation sans que l'on demande un important sacrifice aux créances obligataires. M. Kaegi (soc. Zurich) estime, pour sa part, que la réorganisation est une question purement financière.

M. Wutrich se fait le champion d'une politique qui doit tendre à ranimer le trafic. Aux mesures restrictives, il faut substituer les mesures constructives en réduisant les taxes et en modernisant le matériel.

M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, après avoir montré que les économies réalisées ont été considérables, prouve que la réorganisation ne saurait être purement financière. Il faut au contraire adopter peu à peu un matériel plus moderne, caractérisé par sa rapidité et sa souplesse ; rajeunir l'exploitation ; supprimer des lignes gourmandes, réviser la législation ferroviaire ; commercialiser les méthodes de l'entreprise ; enfin coordonner le rail et la route et amortir les dettes anciennes qui ne sont plus rentables. On n'y parviendra pas sans concentrer les compétences et les responsabilités actuellement trop dispersées et sans renoncer à favoriser des intérêts particuliers ou s'inspirer de passions partisans.

Le Conseil passe alors au vote et adopte le budget à une forte majorité.

Conseil des Etats

Le Conseil d'Etat a procédé à l'assermentation de 8 nouveaux membres. Puis il a élu en qualité de président M. Amstalden, conservateur d'Obwald, par 42 voix sur 43 suffrages exprimés. M. Hauser, groupe de politique sociale, de Glaris, a été élu vice-président par 39 voix.

Le Conseil a confirmé ses deux scrutateurs MM. Barman, conservateur, et Dietschi, radical soleurois.

En fin de séance, le Conseil a approuvé l'octroi d'une subvention supplémentaire de 377.000 fr. pour la construction de la route du Passwang, dans le canton de Soleure. Toutefois, le Conseil a voté un postulat invitant le gouvernement à ne plus accorder de subventions complémentaires pour des travaux dont le devis primitif a été dépassé.

Le budget de la Confédération

Mardi matin, le Conseil des Etats a étudié le budget de la Confédération pour 1936. Ainsi que l'a exposé M. Mercier, radical glaronnais, le déficit est de 77 millions, auxquels il convient d'ajouter 30 millions de dépenses indispensables qui seront votées en cours d'exercice. La commission se déclare décidée à soutenir le Conseil fédéral dans sa volonté de réduire les dépenses et de refuser des crédits nouveaux. L'entrée en matière a été votée à l'unanimité moins quelques abstentions, après que M. Béguin, radical neuchâtelais, et Malche, radical genevois, eussent fait des réserves sur l'utilité de voter un budget qui sera profondément modifié par le programme financier. Avant ce vote, M. Meyer, chef du Dépt des finances, avait tenu à expliquer que, contrairement aux faux bruits lancés par la presse étrangère, l'amortissement de la dette se poursuivrait normalement dans les années qui viennent.

M. Klæti (soc. Zurich) propose de supprimer le poste de 25.000 fr. représentant le traitement de M. Stucki. M. Obrecht, conseiller fédéral, déclare qu'à l'heure actuelle où les traités économiques jouent le rôle que l'on sait le Conseil fédéral ne pourrait que difficilement se passer du concours de M. Stucki. Il rappelle qu'à partir du 1er décembre M. Stucki a cessé d'être directeur de la division fédérale du commerce. La proposition de M. Klæti est repoussée.

Aux dépenses du Dépt militaire, M. Wenk, soc. bâlois, propose de rétablir la subvention de 25.000 fr. pour le Satus, la société sportive ouvrière.

M. Minger, président de la Confédération, s'y oppose et la proposition de M. Wenk est repoussée par toutes les voix contre 3.

Le dernier chapitre du budget passe sans opposition selon les propositions de la commission.

M. WALTER AMSTALDEN

Le nouveau président du Conseil des Etats, M. Walter Amstalden, est landammann d'Obwald. Il est originaire de Sarnen, où il est domicilié.

M. Amstalden, qui est né en 1883, a fréquenté le gymnase et fait des études de droit. Depuis 1908, il est avocat à Sarnen, de 1910 à 1930, il fut procureur d'Obwald, de 1920 à 1929 président de la commune de Sarnen, pendant six ans président de la Corporation du village, pendant 12 ans membre du conseil de bourgeoisie. Depuis 1924, M. Amstalden est président de la Banque cantonale d'Obwald. En 1930, il entra au gouvernement comme chef du département de justice et police. C'est en 1926 qu'il fut élu au Conseil des Etats, où il fut membre d'une série d'importantes commissions.

Contre les premiers froids, n'oubliez pas les **Caramels TAIRRAZ** les 100 gr. 50 ct.

M. RUDOLF REICHLING

Le nouveau président du Conseil national, M. Rudolf Reichling, est né en 1890 à Staefa. Il a étudié l'agriculture et l'économie nationale aux universités de Zurich et de Berlin. En 1911, il termina ses études à Zurich en obtenant le diplôme d'agronome de l'Ecole polytechnique fédérale. Depuis lors, il exploite son propre domaine à Staefa. De 1914 à 1922, M. Reichling fut membre du conseil communal, de 1925 à 1935, président des écoles communales. En 1919, il entra à la commission cantonale de recours en matière d'impôt. En 1923, il fut élu au Grand Conseil de Zurich, qu'il présida en 1932-33. Il est conseiller national depuis 1929. Depuis 1926, M. Reichling est président du parti paysan du canton de Zurich et depuis 1930, vice-président de l'Union suisse des paysans.

Dans l'armée, il a le grade de lieutenant-colonel. Il est chef du parc et du train de la 5me Div.

Au groupe radical

Le groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale a tenu, sous la présidence de M. Schœpfer, conseiller aux Etats, de Soleure, son assemblée constitutive. Après quelques mots de bienvenue du président, le comité du groupe a été constitué. Les membres sortants ont été réélus et MM. Meyer et Wetter, conseillers nationaux, ont été désignés pour succéder aux deux membres sortants. Le Dr Schœpfer continuera provisoirement à présider le groupe jusqu'à la nomination d'un nouveau président. Le groupe propose comme scrutateurs du Conseil national MM. Muheim (Uri) et Mermod (Vaud).

Candidature valaisanne à la vice-présidence du Conseil national

Après une longue discussion, le groupe conservateur catholique a décidé de présenter M. Troillet comme candidat à la vice-présidence du Conseil national. M. Aebi, de Fribourg, s'est désisté pour qu'il n'y ait qu'une candidature romande.

Suspension de la session

Il est probable que la session sera suspendue pour permettre à la commission du programme financier (dans laquelle le Valais est représenté par MM. Crittin et Troillet) de se mettre au travail. Cette commission a refusé de se mettre à l'œuvre sous le coup de la bousculade. La tâche est si importante qu'elle doit être étudiée à fond.

Elections à Interlaken...

A Interlaken, les élections au Conseil communal ont donné les résultats suivants : Sont élus : 10 socialistes (11), 8 radicaux (8), 6 membres du parti des paysans, artisans et des bourgeois (11), 2 du groupe de la Nouvelle Suisse (0), 4 indépendants (0).

...et à Riehen

A Riehen (Bâle-Campagne), après une campagne extrêmement vive, le candidat national, M. Eugène Seiler (radical), l'a emporté sur le socialiste Senn par 722 voix contre 459.

A l'Union suisse des paysans

Le Grand Comité de l'Union suisse des paysans, réuni lundi à Berne, a appelé aux fonctions d'adjoint du Dr Laur, en remplacement de M. Nater, qui prend sa retraite, le Dr Borel, ingénieur-agronome, jusqu'ici secrétaire ; le nouvel adjoint, qui est originaire de Couvet, jouit d'une grande estime dans les milieux agricoles.

Mort du juge fédéral Ursprung

Le juge fédéral Albert Ursprung, qui avait décidé de prendre sa retraite à la fin de cette année, a succombé mardi matin à une attaque, peu après son arrivée au Tribunal fédéral où il devait assister à une séance de la première Chambre civile. M. Ursprung était âgé de 75 ans et était né le 16 août 1862 à Ueken, dans le canton d'Argovie, dans son village d'origine.

Elu au Tribunal fédéral le 16 juin 1902, il a présidé notre suprême autorité judiciaire en 1918 et 1919.

Nous sympathisons à sa famille l'expression de notre vive sympathie.

Le jubilé de M. Georges Bovet

La séance de vendredi du Conseil fédéral a revêtu une note un peu moins austère qu'à l'ordinaire, en ce sens que les membres du Conseil fédéral se sont empressés de présenter leurs vœux et leurs félicitations à M. Georges Bovet, chancelier de la Confédération, qui célébrait ce jour le 25me anniversaire de son activité au service des autorités fédérales. En effet, M. Bovet, après avoir terminé ses études de droit, entra, en 1910, tout d'abord en qualité de traducteur puis de secrétaire du Conseil national ensuite, au service de la Confédération. Ce qui ne l'empêche pas de se vouer en même temps au journalisme. C'est ainsi qu'il fut pendant de nombreuses années le correspondant de Berne de la Revue de Lausanne et de divers organes de la presse étrangère. Mais en 1927, nommé vice-chancelier de langue française, il dut abandonner sa plume de journaliste. Enfin, en mars 1934, l'Assemblée fédérale le désignait pour succéder en qualité de chancelier de la Confédération à M. Kaeslin.

Le Confédéré présente à M. le chancelier Bovet ses sincères félicitations.

Les billets du dimanche pendant les fêtes de l'an

L'émission et la validité des billets du dimanche (pour les lignes des CFF et la plupart des autres chemins de fer et compagnies de bateaux à vapeur suisses, ainsi que pour les lignes d'automobiles postales) ont été réglées comme il suit pendant les fêtes de Noël et Nouvel-An :

Les billets sont émis tous les jours du 24 décembre 1935 au 5 janvier 1936. Ils donnent droit au retour dans les 7 jours, au plus tôt cependant le 25 décembre et au plus tard le 6 janvier. Leur validité est ainsi de 7 jours, celui d'émission compris, pour les billets émis jusqu'au 31 décembre, et de 5, 4, 3, et 2 jours respectivement pour ceux qui sont émis du 1er au 5 janvier.

Dernières nouvelles

Le retour d'une espionne

Mardi matin, est arrivée à Genève, venant de Brest, où elle a purgé une peine de 9 mois de prison pour espionnage, Mlle Lydia Oswald.

Elle a été interviewée à la gare de Cornavin par les journalistes auxquels elle a déclaré qu'elle n'avait jamais voulu faire sérieusement de l'espionnage et qu'elle avait été bien traitée dans les prisons françaises.

La Sûreté genevoise l'a interrogée aussi dans le but de connaître le nom de ceux qui l'avaient embauchée en Suisse. Le soir, Lydia Oswald est partie pour Zurich.

Les effets de la dévaluation belge

Hausse des prix et salaires

La hausse des prix continuant, en Belgique, une vive controverse est engagée entre les partis politiques et dans la presse. Il s'agit de savoir si le gouvernement est obligé de procéder le mois prochain à une augmentation de 5 % des appointements et salaires.

En fait, le gouvernement van Zeeland s'est simplement engagé à s'employer pour compenser par cette augmentation la hausse correspondante du prix de la vie, résultant de la dévaluation. Mais, d'après un arrêté pris par M. Theunis, alors premier ministre, l'augmentation doit être accordée automatiquement si l'index de décembre monte à 483 ; or il a été en novembre de 689.

Quoique le gouvernement espère une légère baisse en décembre et qu'il s'emploie à la réaliser, il paraît peu vraisemblable qu'elle soit suffisante pour qu'il esquisse cette difficulté. C'est pourquoi le parti socialiste mène une campagne très active pour que les appointements et les salaires soient relevés, tandis que le ministre des finances ne veut procéder à cette dépense nouvelle que si l'équilibre du budget le permet, c'est-à-dire si on trouve des recettes correspondantes.

Mort de la sœur de Georges V

La princesse Victoria, sœur du roi Georges V, gravement malade depuis dimanche soir, est morte mardi dans sa résidence de Coppins, à Iver, comté de Buckingham, à l'âge de 67 ans. Née à Malborough-House le 6 juillet 1868, elle était de trois ans la cadette du souverain. Sa santé donnait de sérieuses inquiétudes depuis trois semaines.

Elle était la seconde fille et le quatrième enfant du roi Edouard VII et de la reine Alexandra.

Vendredi sera la journée décisive pour le cabinet Laval

Le fameux débat sur les ligues dans lequel les adversaires du gouvernement, déçus par la façon dont a tourné le débat financier, ont mis leur dernier espoir de vaincre, est engagé. M. Laval a été vivement critiqué par les communistes et socialistes. Mais M. Laval se défend avec énergie et on se demande s'il ne l'emportera pas cette fois encore. C'est l'attitude des ministres radicaux qui sera déterminante. Le groupe radical s'est réuni aujourd'hui et on attend ses décisions avec impatience.

Mort du Lt-colonel de Ribaupierre

On annonce la mort de cet excellent officier instructeur de cavalerie, survenue subitement à Berne. Le défunt était âgé de 46 ans.

Les sanctionnistes à Genève

A la demande de M. Pierre Laval, et d'accord avec le gouvernement britannique, M. de Vasconcellos, président du comité de coordination des sanctions, a fixé au 12 décembre la date de la prochaine réunion du Comité des 18. Au cours de cette réunion, le comité étudiera notamment la question de l'embargo du pétrole.

Les Sports

Avant deux matches importants

S'il est un groupe où la situation est serrée, c'est bien celui qui intéresse le Valais de la IIIème ligue du championnat suisse de football. Car voici que le leader actuel, Montreux II, vient de perdre deux matches qu'il avait gagnés, contre Monthey II et Chippis, parce qu'un joueur n'était pas qualifié. De ce fait, quatre clubs se tiennent de très près, en tête du groupe, à 2 points seulement d'intervalle : Martigny I et Chippis I sont à égalité en première position ; à 1 point vient Aigle I et à 2 points Montreux II. Ces quatre équipes ont donc des chances presque égales d'emporter la palme et, comme cette palme peut emmener en IIIème ligue, on peut prévoir que les prochaines rencontres seront ardemment disputées. Pour éclaircir sans retard cette situation, le hasard a voulu que ces quatre prétendants soient mis face à face dimanche prochain 8 décembre. Martigny se rendra à Montreux, tandis que Chippis ira rendre visite à Aigle. Souhaitons plein succès aux deux équipes valaisannes.

Au Moto-club valaisan

Dimanche a eu lieu à Monthey l'assemblée générale annuelle du Moto-club valaisan. Une cinquantaine de délégués des différentes sections étaient présents. L'ordre du jour était chargé, mais M. Pierroz, président central, dirigea les opérations de main de maître.

1. Appel et contrôle des sections et de leurs délégués.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée générale.
3. Rapport de gestion du président central.
4. Rapport du président de la commission sportive.
5. Rapport du trésorier central et des vérificateurs de comptes.
6. Discussion des rapports et décharge du comité.
7. Budget pour 1936.
8. Calendrier sportif 1936 du M. C. V.
9. Rapport sur les décisions prises à l'assemblée générale de l'U. M. S.
10. Adoption des nouveaux statuts.
11. Nomination du Comité directeur.
12. Nomination des vérificateurs de comptes.
13. Divers.

Le Comité central a été réélu par acclamations. Dans l'ordre du jour No 8 « calendrier sportif », nous trouvons 2 courses de moto-ski-jöring à Montana et à Brigue.

La course de la Forclaz, remise dans le calendrier sportif national, aura lieu le 14 juin, l'après-midi. C'est à la section de Martigny qu'incombe la tâche de l'organisation avec l'aide du Comité central.

Après la partie administrative, les délégués apprécièrent un menu fort bien servi dans la grande salle à manger de l'Hôtel des Postes. Nous y avons remarquée M. Henri Défago au nom des autorités communales, et le rédacteur de la Feuille d'Avis de Monthey.

„LE CONFÉDÉRÉ“ sera envoyé GRATUITEMENT

du 1^{er} au 31 décembre 1935

à tout nouvel abonné pour 1936 qui aura versé le montant de son abonnement au compte de chèques postaux II c 58 ou à l'Administration.

„LE CONFÉDÉRÉ“, seul organe de langue française du parti libéral-radical valaisan, paraît 3 fois par semaine et ne coûte que 8 fr. par an. Il publie chaque vendredi un supplément destiné à la famille et aux agriculteurs.

Vous, qui n'êtes pas abonné, envoyez-nous, dès aujourd'hui, votre adresse.

Vous, qui nous êtes fidèle depuis longtemps, procurez-nous de nouveaux abonnés.

BYRRH

C'est le nom, purement de fantaisie, imaginé par les créateurs d'un apéritif consommé sur la terre entière.

Le BYRRH est un produit provenant en totalité du jus de raisin, et les vins capiteux employés à sa fabrication ont une constitution particulièrement robuste.

Ce vin mis en contact à FROID avec des écorces de QUINQUINA de premier choix, et d'autres plantes, en absorbe les principes aromatisants, s'imprègne de leurs substances et devient ainsi un produit souverain pour exciter l'appétit.

C'est une boisson idéale qui se consomme en famille comme au café.

Bu avant les repas, le BYRRH peut être pris sec ou étendu d'eau fraîche. Additionné d'eau de seltz bien froide, mélangé ou non avec un peu de sirop de citron ou de cassis, il ajoute à ses autres qualités celles d'un excellent rafraîchissant et désaltérant.

SAVIO S. A.

Téléphone 27.027

49, Rue des Pâquis - GENÈVE

ROYAL-Cinéma

JEUDI 5, SAMEDI 7, DIMANCHE 8

Un film dont on parlera

LA BANDE MONICO

**Autant d'Objets Offerts !
Autant de Chances !!**

FAITES LE CONCOURS DE L'OBJET OFFERT du 1-15 décembre, qui vous donne

Gratuitement

la chance de gagner l'un des 51 objets offerts représentant une valeur de plus de 600 Francs

On vend **Porcelets** de 8 à 10 semaines. Se recommande : Paul Cretton, Charrat.

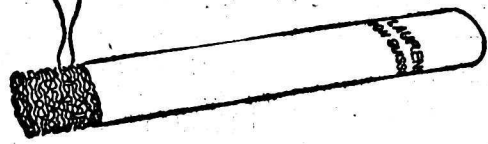
A vendre quelques **vaches d'Hérens** prêtes ou fraîches. S'adresser chez Isaac Chappot, Martigny.

A LOUER Place Centrale, Martigny-Ville. 1 **Appartement**

3 pièces, cuisine, chambre de bain, chauffage central. S'adresser sous 5009 à Orell Fussli-Annances, Martigny.

Une visite s'impose **au magasin de l'Imprimerie Montfort**

La cendre grise



est la cendre naturelle du tabac. Le meilleur papier à cigarette se consume entièrement sans laisser de gaine blanchâtre. La LAURENS donne une cendre grise !

„CIGARETTE DE JUBILÉ“



20 cig. fr. 1.-



Les magasins Uségo

avec „Baby Uségo“ dans la vitrine, ont tout ce qu'il vous faut maintenant en vue des fêtes.

Uségo = bonne marchandise bon marché

EXPOSITION DE TAPIS D'ORIENT

à L'ATELIER

RUE DU GRAND-PONT

SION

10.000 kg. de chocolat au lait 1re Qualité

à disposition pour liquider mon contrat, j'offre aux négociants, revendeurs, et à tout le monde un des gros succès du Comptoir cette année : chocolat en plaque de 100 et 200 grammes au lait ou lait et noisette au prix incroyable de 1 fr. les 500 grammes et 1 fr. 90 le kilo, ce qui vous fait 10 tablettes de 100 gr., chose qui ne se verra plus, vu la hausse du sucre et autres matières.

Cette vente se fera jusqu'à épuisement de mon contrat et c'est fini. Ces prix sont nets sans tickets. Magasin Philibert, rue des Hôtels, Martigny-Ville.

MONTHHEY 1-15 décembre

1re Quinzaine de l'Étalage

et de l'Objet offert, ouvert au public. 300 fr. de prix offerts

BOURGEOISIE DE MONTHHEY

Vente d'alpages

La Bourgeoisie de Monthey exposera en vente aux enchères qui se tiendront à Monthey, le dimanche 15 décembre 1935, à partir de 14 h., au Café de la Croix-Blanche, les alpages suivants :

Valerette, d'une superficie totale de 75 hectares environ, en partie boisé, avec chalet en parfait état ;

Chindonne, d'une superficie d'environ 36 hectares, en partie boisé, avec également un chalet en parfait état. Le chalet de Chindonne est au bénéfice d'une concession pour la vente des boissons alcooliques.

Il sera donné connaissance de la mise à prix et des conditions à l'ouverture des enchères.

L'Administration bourgeoise de Monthey.

La DIXENCE S. A. mettra en vente dans ses dépôts à Chandoline-Sion, divers

matériel, outillage literie, etc.

provenant de ses divers chantiers. Ouverts tous les vendredis et samedis. Paiement comptant

Supérieure par son poids et sa qualité à la plupart des phosphatines et farines lactées.

La Phosfarine Pestalozzi

est le meilleur aliment pour la formation des os chez l'enfant. Le déjeuner fortifiant idéal des adultes et de ceux qui digèrent mal. La boîte Fr. 2.25, pharmacies, drogueries, épiceries, coopératives.

Toute votre publicité par oreilles fusées

Annuaire Martigny

A VENDRE

2 Vaches

à choix sur 4, paranties franches, laitières et luttieuses, toutes fraîches vélées. - Ulisse Giroud-Pont, Martigny-Bourg.

Clarisse Abbet robes, Martigny

avise ses clientes qu'elle a transféré son atelier à la **Place Centrale, maison Desfayes, 1er étage** (au-dessus du Mercure).

Soins des Pieds

opérations sans douleur des cors, ongles incarnés, cells-de-perdrix, etc. **Mlle J. Dévaud, Martigny, Av. de Gare** (à côté photo O. Darbellay), tél. 61.169.

Encore une fois attention ! Pour vos boucheries particulières, la **Boucherie Chevallier, 5, Rue du Rhône, 5, à Sion**, tél. 61.19, vous expédie par retour du courrier : 1/2 port payé : viande hachée sans nerf et sans graisse à fr. 1.- le kg. ; viande désossée pour charcuterie à 1.30 le kg. ; morceaux choisis pr salaison à 1.60 le kg. ; boyaux courbes choisis à 0.10 le m.

Demandez la recette pour la fabrication du salami gratis.

ESCARGOTS

bouchés sont achetés au plus haut prix suivant grosseur et qualité par

S. Meytall, Sion

PIANOS et HARMONIUMS

VENTE — LOCATION — ECHANGE ACCORDAGE — REPARATIONS

MAGASIN DE MUSIQUE **H. Hallenbarter - Sion**

75 Fr. trouvés !

En prenant un APPARTEMENT tout confort de 3 chambres, cuisine, bain, situé au rez-de-chaussée, au 1er étage et au 2me étage, ainsi que cave, galetas et part de jardin. — Pour le prix de Fr. 75.-- par mois (1 mois gratis). S'adresser chez M. FIORONI, Martigny.

N'attendez pas la fin de l'année pour vous munir d'élégantes et modernes



à l'Imprimerie Nouvelle, à Martigny

A. Montfort, tél. 61.119 - Av. de la Gare

SEMAINE RADION

HOTEL DE VILLE

Salle Communale, Martigny-Ville

Jeucl, 5 décembre, à 8 heures du soir, et vendredi, 6 décembre, l'après-midi, à 2 h. 30, et le soir, à 8 heures.

Conférences intéressantes pour dames et jeunes filles aimant le progrès, avec programme-variétés : prestidigitateur, tours de cartes, film de voyage en Chine, film sonore humoristique et diverses attractions

Chaque dame reçoit un bon. Entrée gratuite Pas de vente Pas de consommation



SAVOIRRIE PUBLIGNY, ULTEN - FONDÉE EN 1904

SEULEMENT POUR DAMES ET JEUNES FILLES AU-DESSUS DE 18 ANS



Nettoyage

des vaches après vélage

Agriculteurs !

Nettoyez vos vaches après vélage, avec

notre **Poudre préparée spécialement dans ce but**. Les vaches seront admirablement nettoyées et la sécrétion du lait sera stimulée. — **Prix du paquet fr. 1.50.** Depuis Fr. 10.— franco de port.

Pharmacie de l'Abbatiale, à Payerne



- Dis voir, tes choux-fleurs sont bien petits.
- Je le sais : ma terre ne vaut rien.
- Fais-la donc analyser. Tu verras ce qui lui manque.

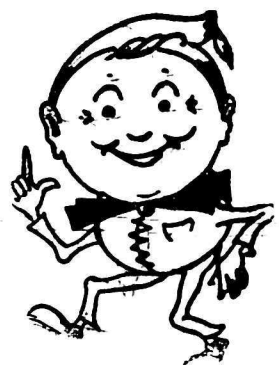
Si ce jardinier était abonné au «Sillon Romand», il lui suffirait d'exposer son cas à la rédaction du journal qui le renseignerait en faisant paraître sa réponse sous la rubrique «consultations». Ce renseignement profiterait à bien des lecteurs. Le «Sillon Romand» vaut une bibliothèque et ne coûte que Fr. 7.— par an.

LE SILLON ROMAND

journal agricole illustré

COUPON : (à adresser au «Sillon Romand» à Lausanne, Rue Haldimand, 14). Veuillez envoyer 2 exemplaires gratuits du «Sillon Romand» à :

Nom : _____
Adresse exacte : _____



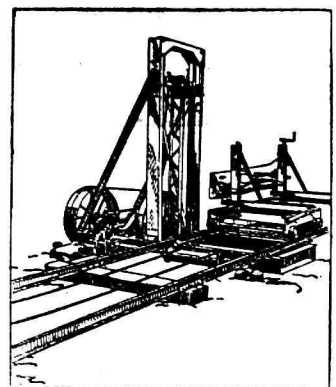
Le joli Cadeau

vous le trouverez au MAGASIN DE

L'Imprimerie Nouvelle
A. Montfort - Martigny

Ne jetez pas ce numéro ! Passez-le à un ami, à un parent, à un voisin, à un collègue, à un passant, ABONNEZ-VOUS !

SCIE ALTERNATIVE TRANSPORTABLE



le résultat de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la construction des scies. **Dernier modèle** à force motrice transmise par le bas, d'autres modèles à force motrice transmise par le haut et employés à des sucres depuis de nombreuses années. **SCIES** alternatives transverses pr modèles fixes. Scies alternatives horizontales. Fraises pour bois de construction avec vagonnets à roulements billes. Se recommande.

G. MULLER Construction de machines **SUMISWALD** 12, (Berne)